

Bureau d'Appui de la Coopération Canadienne, Dakar (Sénégal)

Partenariat Lille—Saint-Louis / C.C.I.A.D.L

---

**L'ECONOMIE LOCALE DE SAINT-LOUIS ET  
DU DELTA DU FLEUVE SENEGAL**

Etude de cas du programme  
"Relance des économies locales en Afrique de l'ouest"

**Résumé**

SAH/D(98)471  
Janvier 1998

Diffusion générale

---

**OCDE**

*Organisation de Coopération  
et de Développement Economiques*

**OECD**

*Organisation for Economic  
Co-operation and Development*

---

## Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

---

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

### 📁 DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 4000 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

### ✉ DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

#### Europe

*CIRAD/CIDARC - UCIST*  
2477 Ave. du Val de Montferrand  
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113  
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France  
Téléphone : (33)67 61 55 27

#### Asie

*Institut de recherche de JICA*  
International Coop. Centre Building  
Ichiguya Hommura-cho  
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon  
Téléphone : (81)3-3269 3201

#### Amérique du Nord

*Équipe ISAO - Université Laval*  
Pavillon Agathe-Lacerte (Local 1040)  
SAINTE-FOY, QUE. G1K 7P4 - Canada  
Téléphone : (1-418)656 5448

#### Afrique

*RESADOC - Institut du Sahel*  
BP 1530  
BAMAKO - Mali  
Téléphone : (223)23 02 37

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

### 📖 CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

**Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)**  
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS  
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

---

Club du Sahel - OCDE  
2 rue André Pascal  
75775 PARIS cedex 16 - France  
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00  
Télex : F640048 OCDE Paris  
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31

---

**Club du Sahel - AGPDM**  
**Bureau d'Appui de la Coopération Canadienne, Dakar**

**Partenariat Lille—Saint-Louis / C.C.I.A.D.L**

## **L'économie locale de Saint-Louis et du delta du fleuve Sénégal**

Etude de cas du programme "Relance des économies locales en Afrique de l'ouest"

### **Résumé**

**Demba Niang    Laurent Bossard**  
**Bouna Warr    Jean-Marie Cour**

**Décembre 1997**

**Etude financée par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI)**

*Les idées exprimées et les faits exposés dans ce document le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas nécessairement l'OCDE ou le Club du Sahel.*

---

## PRESENTATION DE L'ETUDE

L'Association de Gestion du Programme de Développement Municipal module Afrique de l'ouest (AGPDM) et le Club du Sahel/OCDE, pilotent conjointement un programme intitulé « relance des économies locales en Afrique de l'ouest ». Ce programme a pour objectif de développer des outils d'analyse et de gestion de l'économie au niveau local. Il repose sur les hypothèses suivantes :

- il devrait être possible de réunir une information minimale sur les composantes principales, les mécanismes de l'économie locale et les stratégies de ses acteurs privés et publics ;
- cet instrument doit permettre de développer un dialogue argumenté entre les acteurs sur des thèmes essentiels, en particulier :
  - la place et les perspectives des différents secteurs d'activité dans l'économie locale, l'appui public et international dont ces différents secteurs ont bénéficié, la qualité du dialogue entre les acteurs ;
  - les services et investissements que pourraient fournir les autorités publiques aux opérateurs privés pour contribuer efficacement au développement socio-économique local ;
  - les ressources fiscales qui pourraient être générées par une meilleure adéquation entre les besoins des opérateurs et l'action publique ;
  - les perspectives globales de l'économie locale dans l'économie nationale –et, dans certains cas, régionale et mondiale–, les enseignements du passé, les chances à saisir ;
  - etc.

Pour éclairer ces enjeux, il a été procédé à la réalisation d'études de cas à la vocation à la fois méthodologique et pratique. Au Sénégal, il a été décidé de retenir le site du département de Dagana, dans la région de Saint-Louis (ex-région du fleuve). Ce choix a été motivé par :

- le grand intérêt porté à l'exercice par le maire de Saint-Louis, **M. Chimère Diaw** ;
- l'intérêt et l'appui du partenariat Lille–Saint-Louis en la personne de son président **M. Jean-Claude Pollefoort** ;
- la volonté de prise en charge complète de l'exercice par la cellule de coordination, d'information et d'animation pour le développement local de Saint-Louis (CCIADL), en la personne de son coordinateur, **M. Demba Niang**. Cette cellule est le fruit d'une coopération de longue date entre la commune de Saint-Louis et les collectivités locales de la région du Nord–Pas-de-Calais en France ;
- l'appui financier de la coopération canadienne de Dakar en la personne de **M. Paul Lachance**, directeur de la coopération à l'ambassade du Canada et l'appui logistique et organisationnel du Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne à Dakar, en la personne de son directeur, **M. Emmanuel Hounzangbé**.

L'équipe ayant réalisé le travail est la suivante :

- **Emmanuel Hounzangbé** (BACC, Dakar) : facilitateur ;
- **Demba Niang** (CCIADL, Saint-Louis) : chef de projet, en charge de la coordination sur le terrain, des dossiers urbains et de la synthèse des contributions ;
- **Bouna Warr** (Service régional de la Statistique, Saint-Louis) : en charge des enquêtes économiques. Deux études sectorielles ont aussi été produites par Monsieur Warr : l'une consacrée à la pêche, l'autre traitant de la contribution du secteur informel à l'économie du département ;

- **Assane Niass** (Service régional de la Statistique, Saint-Louis) a coordonné les enquêtes sur seize secteurs de l'économie du département en vue de la constitution de la monographie du delta ;
- **Mayacine Camara** (Direction de la Planification, Dakar): en charge de l'étude des échanges milieu urbain - milieu rural
- **Babacar Fall** (Direction de la Statistique, Dakar) : en charge de la spatialisation des agrégats macro-économiques ;
- **Cheik Sarr** (Université de Saint-Louis) : en charge de l'étude du milieu physique et de l'aménagement du territoire ;
- **Malick Sarr** (DPDR/SAED, Saint-Louis) : en charge de l'étude sur le complexe primaire et le développement rural dans le delta ;
- **Fatou Sow** (IFAN/UCAD, Dakar) : en charge de l'analyse de la géopolitique régionale dans le delta ;
- **Mabouso Thiam** (Consultant, Dakar) : en charge de l'étude sur la contribution des grandes entreprises à l'économie du delta ;
- **Assane Soumaré** (Consultant, Saint-Louis) : en charge de l'étude sur la contribution des PME - PMI à l'économie du delta ;
- **Mamadou Falilou N'Diaye** (Direction de la Planification et de la Statistique, Dakar) : en charge des données démographiques et de l'analyse de la migration dans le delta.

Les documents sectoriels rédigés par l'équipe sont disponibles auprès de la CCIADL de Saint-Louis. Leur liste est présentée en annexe.

Au Secrétariat du Club du Sahel, **Jean-Marie Cour**, responsable scientifique et **Laurent Bossard**, chargé de programme, ont apporté un appui à la mise en oeuvre de l'exercice par la rédaction des termes de référence, la participation à certaines réunions de l'équipe locale et un appui méthodologique pour la construction des comptes économiques et la rédaction des documents de synthèse.

# L'ECONOMIE LOCALE DE SAINT-LOUIS ET DU DELTA DU FLEUVE SENEGAL

## Résumé

---

### LE MILIEU

Le delta du fleuve Sénégal -qui correspond à peu près au département de Dagana- est peuplé, en 1995, d'un peu moins de 350 000 habitants (soit 4.1 % de la population totale du Sénégal) dont 150 000 à Saint-Louis, 40 000 à Richard Toll, 20 000 à Dagana et 130 000 en milieu rural.

Il est situé au coeur des enjeux de l'agriculture sénégalaise. Zone *a priori* inhospitalière soumise à une remontée de la langue salée jusqu'à 200 km à l'intérieur des terres en période d'étiage du fleuve, le delta a été progressivement aménagé depuis l'époque coloniale par le biais de digues et de barrages. Peu peuplé à l'origine, il est devenu une zone d'attraction pour les paysans en quête de terre et d'eau. Le problème foncier y est donc très sensible cependant que la concurrence pour l'accès à l'eau s'y développe rapidement.

La ville de Saint Louis est -à juste titre- fière de son histoire. Ancienne capitale d'empire et grand carrefour marchand, elle donne aujourd'hui l'image d'une ville de province "endormie", vivant du souvenir d'un passé où elle était le symbole de la conquête aéropostale et produisait ou accueillait toute l'intelligentsia de l'Afrique d'obédience française. Le dynamisme semble s'être déplacé à Richard-Toll, ville "champignon" qui s'est développée dans les années 70 autour de l'usine de la Compagnie Sucrière.

Le delta est enfin (surtout) marqué par sa position frontalière avec la Mauritanie ; position qui lui confère certains avantages en terme de commerce, mais porte également des germes de tension laissés par les événements tragiques de 1988-89.

---

### L'ECONOMIE LOCALE

*Le Produit Local Brut total du département est de 108 mds de CFA en 1995...*

...soit 3.5 % du Produit Intérieur Brut "réel" du Sénégal. Le Produit Local Brut (PLB) moyen par habitant est d'environ 310 000 francs CFA (310 KFCFA), soit l'équivalent de 600 US dollars.

Avec 24 mds de valeur ajoutée, le secteur primaire ne contribue qu'à 22 % du PLB total du département. Ce total se décompose en 12.2 mds pour l'agriculture, 9.1 mds pour la pêche et 2.6 mds pour l'élevage, la sylviculture et la production de bois n'apportant qu'une valeur ajoutée d'environ 0.2 mds. La valeur ajoutée moyenne par habitant du secteur primaire s'élève à environ 140 KFCFA. Contrairement à l'image que l'on s'en fait habituellement, **la riziculture** est loin de dominer l'économie agricole du delta, puisqu'elle ne représente que 38 % de la valeur ajoutée primaire et 4% du PLB total. Avec une valeur ajoutée estimée à 5.4 mds contre 4.5 mds pour le

paddy, la culture de la canne à sucre est la première spéculation agricole du département. Les autres productions irriguées sont, malgré les efforts de diversification, d'importance encore modeste. **L'élevage** traditionnel quant à lui s'est progressivement marginalisé suite à la transformation du régime hydraulique du delta et aux sécheresses.

L'évaluation des agrégats de l'économie réelle du département de Dagana et de la structure de cette économie (importance des différents complexes d'activités et répartition par lieux) repose sur l'utilisation conjointe de divers modèles (démoéconomiques, spatiaux) et des résultats d'enquêtes réalisées au cours de l'étude de cas. Bien qu'imparfaite, cette image permet de porter un diagnostic raisonné sur les forces et faiblesses de cette économie locale et de mettre en évidence un certain nombre d'anomalies dans la gestion passée de cette économie.

**La pêche maritime** (9 mds de valeur ajoutée) est l'une des bases de l'économie locale alors que la pêche continentale a perdu beaucoup de son importance du fait de la transformation du régime des cours d'eau et de la surexploitation.

**Le secteur informel**, dont dépendent environ 110 000 personnes (un tiers de la population totale), génère 22 mds de valeur ajoutée (un quart de l'économie locale). Le nombre d'unités de production informelles urbaines est d'environ 29 000, dont 13 500 pour le commerce, et le nombre total d'emplois correspondant est de 45 000. La valeur ajoutée du secteur informel rural, qui n'a pu faire l'objet d'enquêtes, a été estimée à environ 3 mds. En moyenne pour l'ensemble du département, la valeur ajoutée par habitant informel est d'environ 220 KFCFA (1.5 fois supérieure à celle des agriculteurs).

Le nombre total de **petites et moyennes entreprises** (plus de 5 millions de chiffres d'affaires) est estimé à 720 et le nombre d'emplois correspondant à 4 300, non compris les patrons d'entreprises. En termes d'emploi, les branches les plus importantes sont le BTP (50 %), le commerce et l'agro-alimentaire (21 % chaque). En termes de valeur ajoutée, le commerce vient en tête (62 %), suivi de l'agro-alimentaire (15 %), de l'agro-service (terrassements, machinisme agricole,.. : 8 %) et du BTP (7 %). Les entreprises de transport sont très peu développées. Au total, le secteur des PME et PMI crée une valeur ajoutée de 17 mds, soit 16 % du PLB total du département.

**Les grandes entreprises du secteur "moderne"** représentent une valeur ajoutée totale de 20 mds (hors services publics marchands mais y compris la SAED), soit 19 % du PLB total, dont seulement 2.6 mds (moins de 3 % du PLB) en dehors du secteur agro-industriel. La principale entreprise, de très loin, est **la CSS** (Compagnie Sucrière du Sénégal), avec une valeur ajoutée (hors canne à sucre) de 15.6 mds, soit 15 % du PLB du département. Deuxième entreprise du département, la **SAED** ne représente que 1 md de valeur ajoutée.

**Les services publics marchands** (eau, électricité, poste, télécommunications....) représentent 3% du PLB (3.3 mds), cependant que **les collectivités locales** (communes et communautés rurales) et les ONG contribuent au total pour moins de 1 % au PLB. **Les autres services publics non marchands** (administrations, université..) représentent 6.6 mds de valeur ajoutée soit 6% du PLB.



## *L'économie du département est en majorité urbaine*

**Les villes** représentent 62% de la population et 82 % du PLB total. La valeur ajoutée moyenne par habitant y est de 410 KFCFA. **Le milieu rural** contribue au PLB à hauteur de 18%, la valeur ajoutée moyenne par habitant y est de 150 KFCFA. Au stade actuel du peuplement, le ratio de 2.7 entre les valeurs ajoutées par habitant en milieu urbain et en milieu rural doit être considéré comme faible. Ceci s'expliquant par le sous-développement relatif en milieu urbain (surtout à Saint-Louis) et non par un niveau élevé de développement rural.

Avec 44 % de la population du département, la ville de **Saint-Louis** n'engendre que 54 % du PLB total, soit 58 mds, ce qui est peu, en comparaison avec d'autres régions. Son PLB moyen par habitant est de 380 KFCFA, soit 1.2 fois seulement la moyenne du département. Cette situation tient principalement au faible développement du secteur moderne privé et à l'importance relative de la pêche (15 %), qui demeure une activité artisanale, peu intégrée à l'économie de la ville.

Avec 60 000 habitants, soit 18 % du total du département, la contribution cumulée de **Richard-Toll** et **Dagana** au PLB s'élève à 30 mds, soit 28 % du total, dont plus des trois quarts à Richard-Toll. Le poids des deux villes secondaires du département tient à la concentration dans ces deux villes de l'agro-industrie.

### *Le complexe primaire contribue à "expliquer" plus de 60% de l'économie locale*

On a vu que le secteur primaire proprement dit (agriculture, élevage, pêche, sylviculture) génère 24 mds de valeur ajoutée, soit 22 % du PLB total. Mais si, à ces activités primaires proprement dites, on ajoute les activités liées en amont et en aval de la production primaire et de l'alimentation (fourniture d'intrants et de services, transformation, commercialisation, transport etc.), dont la valeur ajoutée totale est de 43 mds, on voit que le **complexe primaire** ainsi constitué contribue à "expliquer" 62 % du PLB total du département ; il s'agit, de loin, du complexe d'activités le plus important.

L'analyse de ce complexe primaire met en évidence ses faiblesses :

1. une très grande partie des activités amont échappe aux entreprises de la région ;
2. une part notable de la production primaire du département est encore consommée sur le lieu de production ou fait l'objet de transformations aval encore sommaires ;
3. une fraction élevée des activités indirectes aval, comme le commerce de gros, et des profits (cas de l'industrie sucrière) échappe aux ménages et aux entreprises du département.

**Le complexe du bâtiment et des travaux publics** ("construire et entretenir le cadre de vie") est relativement sous-développé, en raison du fort contenu en "importation" (du reste du pays et du monde) des investissements publics, dont le financement provient presque exclusivement de l'aide extérieure et du budget de l'Etat. Malgré l'importance de ces investissements publics, le complexe BTP n'a jusqu'à présent pas été en mesure de jouer un rôle de moteur de l'économie locale.

Il en va de même pour le **complexe transport et commerce** qui ne joue pas pleinement le rôle qui devrait lui incomber dans l'économie locale en raison de la faible implication des opérateurs locaux dans plusieurs domaines : cas du complexe sucrier, de la pêche (les mareyeurs ne sont généralement pas des Saint-Louisiens), du commerce de gros qui est dominé par les opérateurs de Touba, etc.

---

## LES ACTEURS DANS L'ECONOMIE LOCALE

### *Le delta est très fortement marqué par l'action de l'Etat*

Dans le sillage de l'action coloniale, la vallée du fleuve est placée dès l'indépendance **au coeur des stratégies agricoles de l'Etat sénégalais**. Depuis plus de trois décennies, celui-ci concentre sur la vallée et le delta la plus grande partie des ressources financières consacrées à l'agriculture nationale. Entre 12 et 14 milliards de francs CFA par an (soit trois fois la valeur ajoutée annuelle de la production de paddy) ont été dépensés pour le **développement rizicole** dans le delta dans les années 90, sur financement en provenance quasi exclusive de la communauté internationale. **Le complexe sucrier de Richard-Toll** (8 000 emplois) mis en place par la Compagnie Sucrière du Sénégal à partir de 1970 relève également, même s'il s'agit d'un investissement privé, d'une intervention forte de l'Etat sénégalais (très forte protection tarifaire contre le sucre importé, prix fixé par l'Etat).

L'Etat, appuyé par les partenaires extérieurs, est aussi intervenu massivement en dehors du secteur agricole, avec des résultats tout aussi peu probants. **Le port de Saint-Louis** devait être construit sur financement polonais en contrepartie d'un accord de pêche. Il a été achevé en 1980 pour un coût d'environ 1.5 md de francs CFA mais le chenal d'accès n'a jamais vu le jour en raison d'un contentieux entre les deux Etats. **L'aéroport international** (coût 2.2 mds), n'accueille que quelques avions par an. **L'Université Gaston Berger** de Saint-Louis (8 mds) n'a été mise en service qu'une dizaine d'années après achèvement des travaux. Cette université, située à 8 km de la ville, reste relativement à l'écart de la vie et de l'économie locale. Grâce à **l'AGETIP**, les villes du département ont bénéficié de 3.5 mds d'investissements entre 1989 et 1996. Mais les travaux ont été faits sans réelle concertation avec les communes qui ont reçu ces investissements comme des cadeaux, sans se les approprier, et sans se préoccuper des moyens nécessaires pour en assurer l'entretien et en recouvrer les coûts.

### *Les faiblesses des collectivités locales*

**Les communes urbaines** sont confrontées aux problèmes structurels des communes africaines : des ressources financières sans rapport avec les missions qui leur incombent, consacrées en grande partie au paiement du personnel non qualifié, et un nombre de cadres de formation supérieure insuffisant. La commune de Saint-Louis prélève au total l'équivalent de moins de 1 % du PLB de la ville. Le capital foncier et immobilier privé n'est pratiquement pas taxé. Faute de ressources, la commune ne consacre à l'entretien que des sommes dérisoires en comparaison du stock de capital public existant. A raison d'un taux d'entretien courant de 3% par an et d'une provision de 2 % par

an pour le gros entretien et le renouvellement des équipements, ce qui constitue un minimum, la commune devrait consacrer à ce seul poste d'entretien environ 1 md par an, soit deux fois le montant total de son budget ! Cette situation est d'autant plus inquiétante que, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup de villes africaines, Saint-Louis, et plus encore Richard-Toll, continuent de bénéficier de flux d'investissements publics relativement importants. Qui assurera l'entretien des quelque 16 mds d'investissements publics nouveaux réalisés de 1988 à 1996 dans ces deux villes ?

**Les communautés rurales** gèrent elles aussi des budgets extrêmement faibles (d'environ une dizaine de millions de CFA au maximum) en regard des problèmes qui se posent à elles. Elles doivent également faire face au problème récurrent de la formation des élus (à commencer par l'alphabétisation). Elles apparaissent donc, comme des interlocuteurs faibles, tout en détenant, avec le contrôle du foncier, un pouvoir considérable en regard des enjeux économiques du delta.

Depuis novembre 1996, la région de Saint-Louis, correspondant aux trois départements de Dagana, Podor et Matam, est dotée d'un **conseil régional** élu au suffrage universel. La région est désormais responsable d'élaborer sa propre politique de développement Mais les moyens humains et financiers font défaut. La région ne dispose pas de ressources propres, mais d'un fonds de dotation de l'Etat qui s'est élevé en 1996 à ...500 millions de francs CFA.

La mise en oeuvre de la décentralisation soulève de nombreuses questions, touchant entre autres à la concertation et à la coordination entre les diverses entités décentralisées dont les intérêts sont parfois divergents (cas de la commune de Saint-Louis et de la communauté rurale de Gamdon, sur le territoire de laquelle la ville est appelée à s'étendre), et entre ces entités et les services déconcentrés de l'Etat.

*Les opérateurs locaux n'ont pas su -ou pas pu- saisir toutes les opportunités amont et aval du développement économique local*

Même si elles contribuent très significativement à l'économie locale (versement de salaires, achat de matière première, notamment la tomate, contribution quasi exclusive de la CSS au budget de la ville de Richard-Toll...), **les grandes entreprises** demeurent étroitement dépendantes de centres de décision extérieurs à la région. Elles s'investissent peu dans la Chambre de Commerce, qui ne fait d'ailleurs guère montre de dynamisme. Les **PME-PMI** sont peu organisées en corporations. Ainsi, les hôtels assurent individuellement leur promotion auprès d'agents de voyage européens, sans concertation avec l'office du tourisme ni avec la mairie. **Le secteur informel**, qui bénéficie du soutien de quelques ONG, n'est évidemment pas conscient de la place qu'il tient dans l'économie du delta. La chambre des métiers qui s'adresse à ces deux ensembles d'opérateurs est peu dynamique et ne compte que quelques centaines de membres.

Après 30 années d'interventionnisme étatique, la majorité du **monde rural**, ne se reconnaît pas dans la logique entrepreneuriale qui devrait sous-tendre la nouvelle orientation libérale de l'économie sénégalaise. Dans le domaine irrigable, on perçoit nettement une crainte de « l'invasion » de leurs terres par les agriculteurs des autres régions du Sénégal et par l'agro-business. A côté de ce monde rural marqué par le désarroi, des entrepreneurs agricoles

apparaissent, sur des créneaux rémunérateurs comme les produits maraîchers. Mais leur développement se heurte à la fois à une certaine méfiance (quelquefois justifiée) de la part de la SAED et au régime foncier qui fait dépendre l'octroi de la terre du bon vouloir de la communauté rurale. Il convient enfin de souligner le haut degré d'organisation du monde rural du delta dont le poids politique est très important. Le président de la principale association est également vice-président du conseil régional.

**Les pêcheurs de Saint-Louis** constituent une société relativement florissante qui a su au cours des dernières décennies adopter de nouvelles technologies et développer des stratégies migratoires efficaces. Bien organisés, ils éprouvent cependant des difficultés à entretenir un dialogue constructif avec les autorités publiques. Ce manque de concertation n'est pas étranger à la multiplication des échecs des projets initiés en leur faveur.

**Les commerçants** locaux voient leur échapper la part la plus importante des productions du delta (sucre, tomate et concentré de tomate, oignon et même poisson...) Le commerce de produits importés échappe également en grande partie à la capitale régionale. Il est vrai que les grandes entreprises d'Etat ou parapubliques (SAED, SOCAS, SNTI) et la CSS ont d'emblée établi un lien direct avec Dakar pour la fourniture des biens et services indispensables, allant des services bancaires à l'entretien du parc de véhicules. La libéralisation de l'économie n'a apparemment pas profondément modifié ce schéma. Le commerce saint-louisien reste bien en deçà de ce qu'il pourrait être : peu de grossistes (les commerçants vont s'approvisionner à Dakar), faible contribution des commerçants de Saint-Louis à l'approvisionnement de la vallée. Au total, le paysage commercial de Saint-Louis apparaît atypique par rapport aux autres grandes villes secondaires du Sénégal qui disposent généralement d'une base locale importante de grossistes-semi-grossistes drainant l'arrière-pays et gérant un système de fret aller-retour avec la capitale.

---

## **LE DELTA EN 2020 : ELEMENTS DE DEBAT AUTOUR D'UN PROJET LOCAL**

En dépit des efforts d'investissement tout à fait considérables dont elle a bénéficié, la région de Saint-Louis a vu son importance relative dans la population et l'économie sénégalaise s'éroder lentement mais sûrement au cours des dernières décennies. Dans cette région globalement en déclin, le département de Dagana peut faire figure d'îlot de relative prospérité ; aujourd'hui, la seule ville de Saint-Louis représente plus de 40% de l'économie de la région. Mais même si Saint-Louis "tient le bon bout" de la vallée, ni la ville ni la région du fleuve ne peuvent se contenter de se laisser porter par les tendances lourdes du tropisme côtier, qui devrait se poursuivre à l'avenir. Saint-Louis a besoin d'un espace rural prospère pour reconquérir son influence perdue, tout autant que l'agriculture et l'agro-industrie de la vallée ont besoin d'une capitale régionale prospère pour profiter des opportunités offertes par le marché national et sous-régional.

### *L'image du delta à l'horizon 2020*

Une esquisse d'image démoéconomique spatialisée du Sénégal à l'horizon 2020 sert de cadre de référence à l'image du delta. A cet horizon, le Sénégal comptera une population totale deux fois plus nombreuse et une population urbaine triple de celles d'aujourd'hui. Le PIB moyen par habitant

augmenterait d'un tiers en milieu urbain et des deux tiers en milieu rural. Malgré un fort développement de l'agriculture marchande, dont la valeur ajoutée triplerait grâce au développement du marché intérieur et régional, le poids du secteur primaire et du milieu rural dans le PIB continuerait à baisser. Le niveau d'ouverture aux échanges régionaux atteindrait 14 % contre 7 % aujourd'hui. La part du Grand Dakar dans le PIB baisserait de 54 % à 43 %. Quant à la région du fleuve, dont le poids dans la population totale du Sénégal devrait continuer à décroître de 8.9 % à 7.7 %, elle devrait voir sa contribution au PIB total recommencer à croître, de 5.2 % à 5.7 %, après une longue période de déclin.

Avec la poursuite du basculement du peuplement et de l'économie vers la côte, le département de Dagana devrait concentrer une part croissante de l'économie de la région. Après avoir sextuplé entre 1960 et 1995, la population urbaine du département devrait encore être multipliée par 3.4 au cours de la prochaine génération. Outre Saint-Louis qui approcherait les 500 000 habitants, le réseau urbain du département comprendrait Richard-Toll (125 000 habitants), Dagana (50 000 habitants), Ross Béthio (20 000 habitants) et une dizaine de petits centres urbains de 5 à 10 000 habitants répartis le long de la vallée sur les principaux axes de communication.

En prix constants, le PLB du département quintuplerait pour atteindre environ 540 mds, soit un peu plus d'un milliard de dollars. Le PLB rural triplerait, et le PLB urbain quintuplerait. La valeur ajoutée du secteur primaire devrait être multipliée par 3.5, celle du secteur moderne non agricole devrait plus que quintupler et celle du secteur informel, qui devrait accueillir 300 000 nouveaux venus, soit près de 60 % de la croissance démographique totale, devrait être multipliée par sept.

L'image table également sur un développement des échanges du département avec l'extérieur. Ces échanges devraient croître en moyenne à un point de plus que le PLB, soit de 6 à 7 % par an avec le reste du monde hors Afrique de l'ouest, de 8 à 10 % par an avec la région Afrique de l'ouest, et de 7 à 8 % par an avec le reste du Sénégal.

Enfin, l'installation de la population et des activités dans le territoire et les autres formes d'accumulation de capital productif nécessiteront un taux d'investissement élevé, proche de 30 % du PLB. L'épargne intérieure devrait contribuer à près de 60 % des investissements, contre environ un tiers en 1995, mais le département devrait continuer à recevoir des transferts net en capital du reste du pays et du monde d'environ 13 % de son PLB, avec une proportion croissante d'origine privée.

*Le complexe primaire du delta a-t-il les potentialités nécessaires pour soutenir une croissance forte au cours des 25 prochaines années ?*

**Les perspectives offertes par le marché sont très importantes.** Elles sont bien entendu liées à la croissance de la population et au développement urbain qui déterminent une forte augmentation de la demande de biens et services, et notamment de produits alimentaires. D'autre part, si la grande masse du marché auquel s'adresseront les agriculteurs du delta se situe dans la région, le reste du monde offre sûrement des perspectives intéressantes dans des créneaux spécifiques. La basse vallée du fleuve est très proche du marché européen. L'image favorable dont bénéficient Saint-Louis et sa région et l'infrastructure aéroportuaire sont des atouts à valoriser. *A priori*, tout ce qui voyage par avion (fleurs coupées, légumes et fruits de contre-saison) doit pouvoir être cultivé dans le delta, aussi bien sinon mieux que partout ailleurs en Afrique du nord ou en Afrique sub-saharienne.

Contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, **c'est l'eau, et non la terre, qui devrait constituer à l'avenir la ressource rare** ; la gestion du sel et autres sous-produits de l'irrigation devrait être considérée comme la principale contrainte de la mise en valeur du bassin du fleuve. L'eau brute du fleuve, considérée aujourd'hui comme un bien gratuit, devrait donc acquérir une valeur d'usage élevée. Les arbitrages entre les divers usages de l'eau devront favoriser les spéculations et les systèmes de production les moins consommateurs d'eau et laissant le moins de résidus toxiques dans les sols, les cours d'eau et les nappes. De ce point de vue, **la canne à sucre et le paddy seront sans doute mal placés**. La recherche agronomique et animale et les études de marché devraient donc porter à l'avenir non seulement sur l'amélioration des rendements et de la rentabilité des cultures de base classiques, mais aussi et surtout sur les **spéculations à haute valeur ajoutée par mètre cube d'eau définitivement consommé** destinées au marché urbain régional (fruits et légumes, condiments,..) et au marché extérieur, notamment du pourtour méditerranéen et d'Europe.

**L'élevage et la pêche continentale devraient également pouvoir évoluer vers des formes beaucoup plus intensives et en association plus étroite avec l'agriculture irriguée** (élevage laitier en stabulation, association agriculture- élevage- aquaculture, aviculture).

#### *Quels moteurs pour l'économie urbaine ?*

Un premier -et essentiel- élément de réponse à cette question réside dans **le développement des activités du complexe primaire** dont 60 % de la valeur ajoutée et la moitié des emplois devraient être localisés en milieu urbain et péri-urbain. La pêche jouera bien entendu un rôle de premier plan cependant que les activités manufacturières amont et aval du secteur primaire pourraient constituer l'activité principale de quelque 200 000 citoyens. Par ailleurs, il est logique de penser que **le secteur du commerce, du transport et des services** bénéficiera du double effet de la forte augmentation de la demande et de la croissance du secteur primaire marchand ; cependant, ces effets "mécaniques" pourraient être amplifiés par une stratégie volontariste de reconquête progressive du marché local par les négociants de la vallée. **Les activités de construction** de logements et autres bâtiments privés devraient se développer fortement. Ce développement pourrait être fortement stimulé par l'investissement public, si toutefois le contenu en "importation" de cet investissement public peut être notablement réduit par rapport à la situation actuelle.

Enfin, compte tenu des atouts dont dispose la région, la contribution du **tourisme** pourrait, avec un minimum de volontarisme et d'organisation, connaître une très forte croissance. Avec les activités indirectes et induites, le complexe tourisme pourrait contribuer à 15 % du PLB de la ville de Saint-Louis.

---

## ENJEUX POUR LES COLLECTIVITES LOCALES

### *La nécessité de la mobilisation des ressources locales et de la forte croissance de la dépense publique locale*

Un scénario de croissance forte à long terme -quelles que soient ses composantes- suppose des investissements publics importants. Une part de ces investissements devra être financée par les bénéficiaires directs (cas des associations de quartiers) ou être concédés au secteur privé et faire l'objet d'un recouvrement direct des coûts des services rendus (cas des services publics marchands tels que l'eau et l'électricité, mais aussi les équipements comme les gares routières et les marchés...). L'Etat devra aussi, comme dans le passé, et avec le concours des partenaires extérieurs, contribuer au financement des investissements publics d'intérêt national ou régional, et ce dans des secteurs plus limités qu'aujourd'hui. Mais une part croissante de l'investissement public de fonction locale devra être financée sur ressources locales. Dans le cas de Saint-Louis, on devrait se fixer l'objectif de tripler au minimum et dans le plus court délai possible le niveau de prélèvement de la commune sur l'économie locale, qui devrait passer de 1% à 3% du PLB d'ici cinq ans, et tendre à plus long terme vers 5% de ce PLB.

Sous réserve bien entendu qu'il soit bien utilisé, le prélèvement sur l'économie locale contribue doublement à l'économie locale. Les investissements publics décidés, financés et réalisés localement, et par conséquent bien appropriés, ont un effet d'entraînement important sur l'investissement privé et contribuent à l'accroissement de la productivité. Mais la dépense publique en elle-même peut constituer un moteur de l'économie locale. Sous réserve que le contenu en "importation" de cette dépense publique soit modéré, 1 FCFA dépensé par la commune peut se traduire par 2 FCFA de valeur ajoutée dans l'économie locale. En théorie, la commune dispose donc avec son budget d'investissement et de fonctionnement d'un poids non négligeable dans l'économie locale.

C'est dire la marge de progrès qu'il faut s'imposer d'atteindre dans les années à venir en matière d'une part de mobilisation des ressources locales et d'autre part de maîtrise d'ouvrage de la dépense publique. Ceci suppose d'abord que le dialogue entre les collectivités locales et les opérateurs privés se noue et que des négociations s'engagent sur le thème du service public rendu et de la fiscalité. Ceci suppose également que les collectivités locales fassent le premier pas en apportant la preuve de leur capacité d'écoute et de leur souci de service public. Dans cette période de rétablissement du dialogue et de renforcement de la gouvernance locale, la communauté internationale peut être appelée à jouer un rôle discret mais crucial.

### *Une stratégie de reconquête pour la commune de Saint-Louis*

Saint-Louis ne peut plus se prévaloir d'une position de "porte d'entrée" du Sahel, de "carrefour" entre la navigation maritime et la voie de pénétration vers l'intérieur du continent, comme ce fut lors de sa fondation de comptoir. Elle demeure cependant la métropole de cet "oasis en bordure d'un vaste espace peu hospitalier" qu'est la vallée du Sénégal, même si une fraction croissante de cette vallée tend à dépendre directement de Dakar.

La réalisation d'une route directe entre Rosso (point de passage vers la Mauritanie) et Dakar semble inéluctable, d'autant plus que la ville de Richard-Toll, située sur cet axe à proximité immédiate de Rosso, est bien placée pour remplir les fonctions de pôle de développement agricole de la vallée : on trouve deux fois moins de surface cultivable dans un rayon de 50 km autour de Saint-Louis que dans un même rayon autour de Richard-Toll.

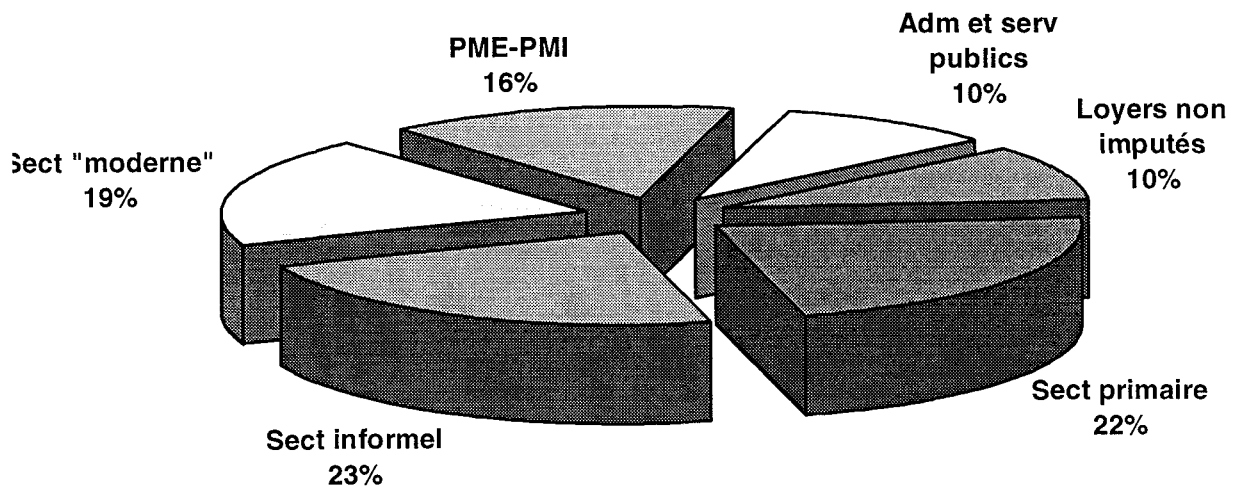
Saint-Louis doit donc se mobiliser sur des fonctions différentes pour développer son rôle de pôle régional, notamment dans les activités amont et aval du complexe primaire, et dans le commerce et l'approvisionnement de la vallée. La (re)conquête par les commerçants et les transporteurs saint-louisiens de leur hinterland constitue un enjeu majeur, auquel la commune peut largement contribuer.

Cette stratégie de reconquête de l'hinterland doit s'inscrire dans le schéma d'aménagement et de développement de la ville. Par quels aménagements urbains, la ville peut-elle le mieux capter durablement les flux entre la vallée et la capitale du pays ? Est-il possible par exemple de concevoir une plate-forme routière (véhicules lourds) et un marché de gros suffisamment attrayants pour capter une partie du négoce entre la vallée et Dakar ? Comment valoriser enfin les remarquables atouts que sont l'aéroport et l'université au service de la ville et de la vallée ?

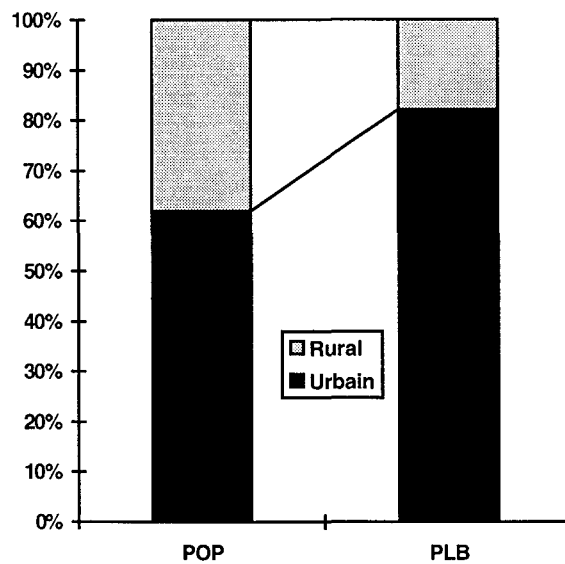
La façon dont la ville se construira à l'avenir revêt donc une importance cruciale sur l'économie locale urbaine, du département et de la région. Plus spécifiquement, la capacité de la commune à entretenir et à embellir le paysage urbain - essentielle dans toutes les villes d'Afrique et du monde qui souhaitent attirer l'entrepreneuriat - revêt une importance d'autant plus grande à Saint-Louis compte tenu des potentialités du secteur du tourisme.



### Répartition sectorielle du PLB du département

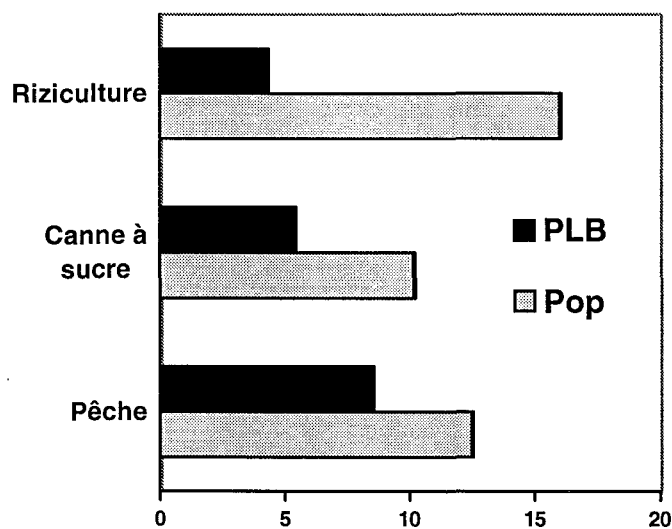


### Population et PLB urbain et rural par milieu en 1995



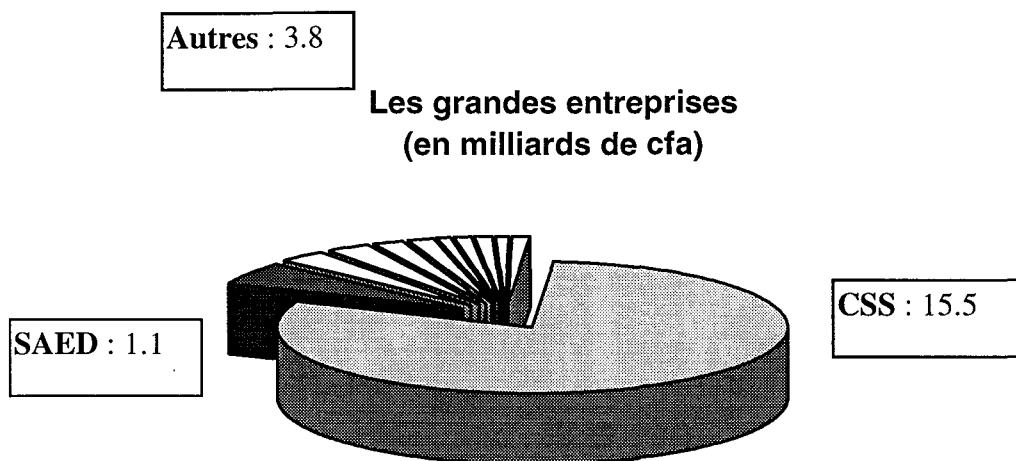
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>	Prod en tonnes	Prod en valeur mds cfa	Consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Riziculture	98 000	10.8	6.3	58	4.5
Canne à Sucre	900 000	9	3.6	40	5.4
Tomates industrielles (année moyenne)	18 000	0.7	0.4	67	0.2
Autres fruits et légumes irrigués	20 000	1.6	0.3	19	1.3
<b><i>Sous-total agric irriguée</i></b>		<b>22.7</b>	<b>10.8</b>	<b>48</b>	<b>11.9</b>
Agric de décrue	3 400	0.2	0	5	0.2
Agric pluviale	1 500	0.1	0	8	0.1
<b><i>Sous-total agriculture</i></b>		<b>23</b>	<b>10.8</b>	<b>47</b>	<b>12.2</b>
Élevage		2.7	0.2	8	2.5
Forêt		0.3	0	20	0.2
Pêche maritime	3 8000	8.6	1.8	21	6.8
Pêche hors eaux territoriales		2	0	0	2
Pêche continentale	6 000	0.3	0	12	0.3
<b><i>Sous-total Pêche</i></b>	<b>44 000</b>	<b>10.9</b>	<b>1.8</b>	<b>17</b>	<b>9.1</b>
<b>TOTAL</b>		<b>37</b>	<b>12.9</b>	<b>35</b>	<b>24.1</b>

**Les trois principales branches du secteur primaire en % de la population et du PLB du département**



<b>SECTEUR INFORMEL</b>	Prod en valeur mds cfa	Consommation s intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Agro-alimentaire	3.3	1.4	42	1.9
Artisanat	8.6	3.2	37	5.4
Bâtiment, Travaux Publics	3.4	1.9	56	1.5
Commerce	17.3	3.1	18	14.2
Transport	3.4	1.6	48	1.7
<b>TOTAL</b>	<b>36.2</b>	<b>11.2</b>	<b>31</b>	<b>24.9</b>

<b>PME-PMI</b>	Prod en valeur mds cfa	Consommation s intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Agro-alimentaire	9.5	6.9	72	2.6
Artisanat	0.9	0.3	31	0.6
Bâtiment, Travaux Publics	5.3	2.7	51	2.6
Commerce	11.7	1.2	10	10.5
Transport	1	0.4	45	0.6
<b>TOTAL</b>	<b>28.5</b>	<b>11.5</b>	<b>41</b>	<b>16.9</b>



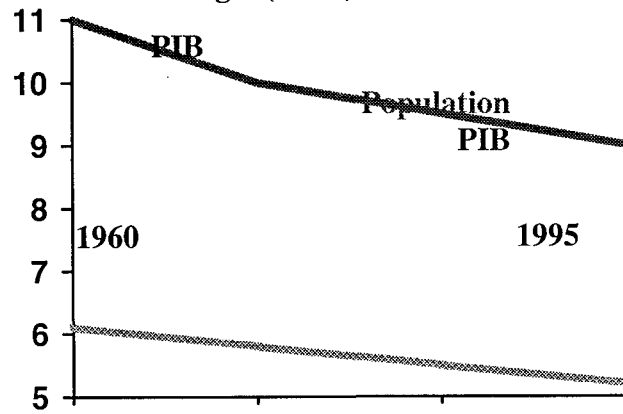
<b>SERVICES PUBLICS MARCHANDS</b>	Prod en valeur mds cfa	Consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
SONNES (Eau)	1	0.4	39	0.6
SONEL (Electricité)	2.6	1.5	57	1.1
Poste	0.4	0.07	17	0.3
Télécommunications	1.3	0.2	17	1
Transports ferroviaires	0.2	0.06	38	0.1
<b>TOTAL</b>	<b>5.5</b>	<b>2.2</b>	<b>41</b>	<b>3.3</b>

<b>ADMINIST LOCALES ET SERVICES PUBLICS NON MARCHANDS</b>	Prod en valeur mds cfa	Consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Commune de Saint-Louis	0.4	0.3	60	0.2
CCIADL, Fondation PGL et ONG	0.5	0.18	40	0.28
Commune de Richard Toll	0.2	0.2	86	0.03
Commune de Dagana	0.05	0.02	40	0.03
Communautés rurales	0.03	0.01	33	0.02
<b>TOTAL</b>	<b>1.2</b>	<b>0.6</b>	<b>56</b>	<b>0.56</b>

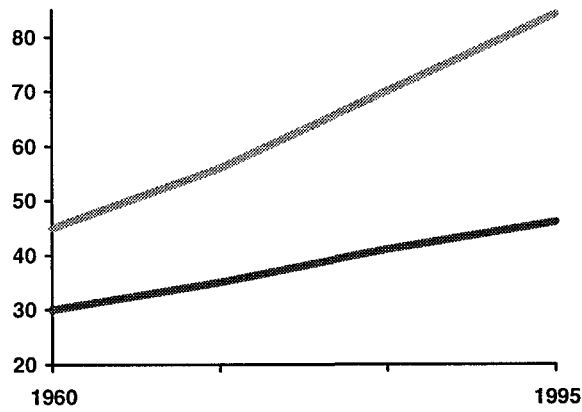
<b>AUTRES ADMIN ET SERVICES PUBLICS NON MARCHANDS</b>	Prod en valeur mds cfa	Consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Administration territoriale	5.7	0.5	8	5.2
Université Gaston Berger	1	0.3	29	0.7
CROUS	0.9	0.3	29	0.6
<b>TOTAL</b>	<b>7.6</b>	<b>1.1</b>	<b>14</b>	<b>6.5</b>

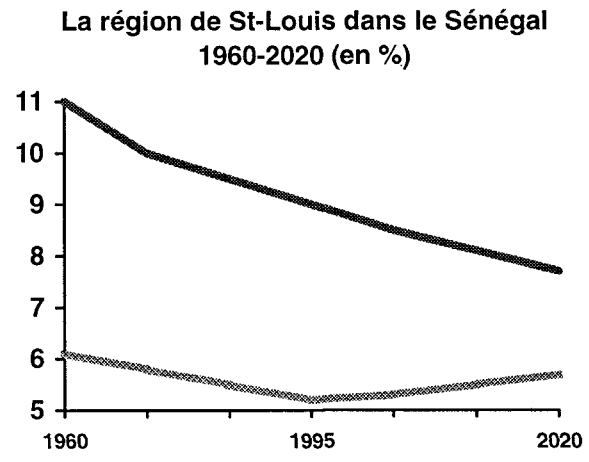
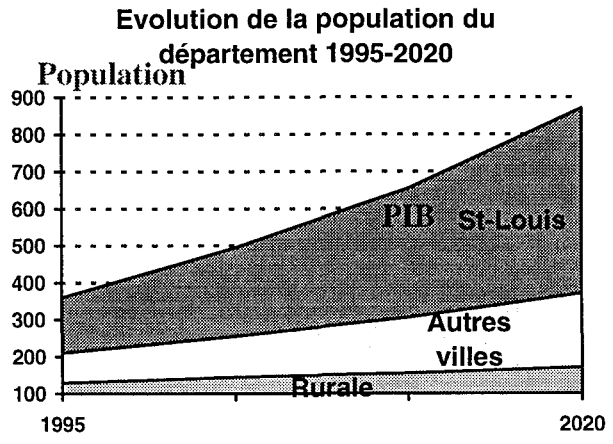
### Population

La région de St-Louis dans le Sénégal (en %)

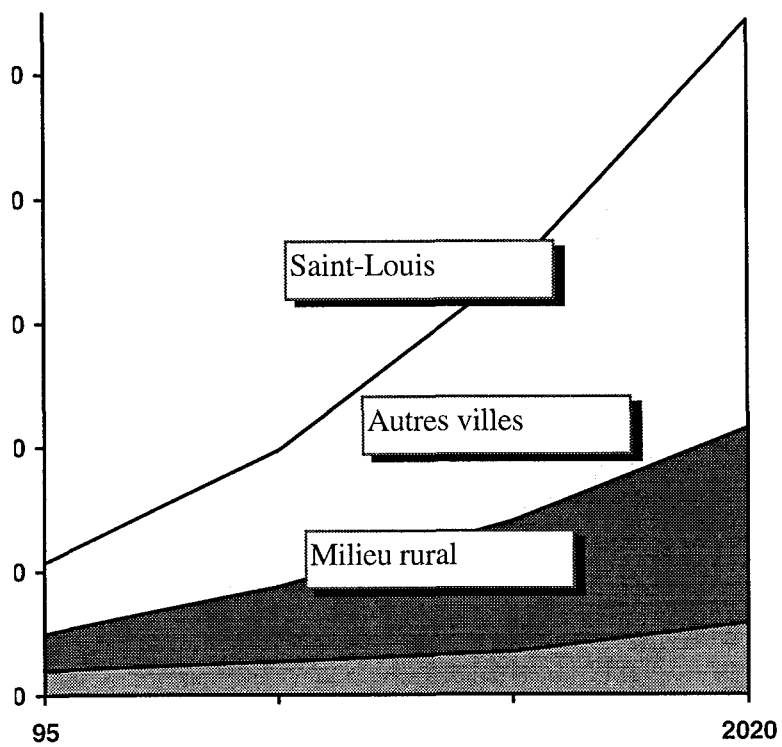


Le Delta dans la région (en %)

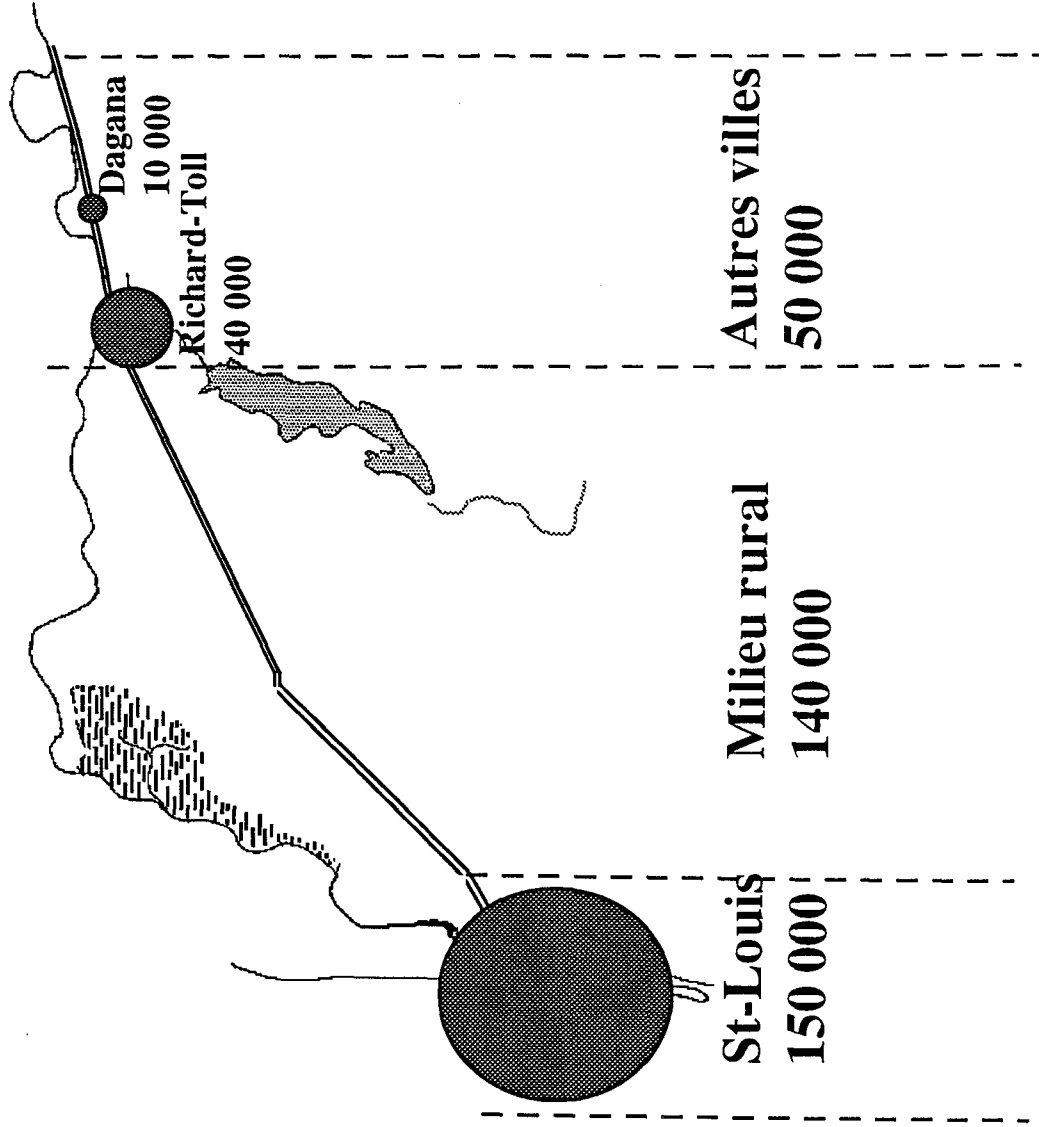




**PLB par milieu 1995-2020**  
(en mds de cfa)

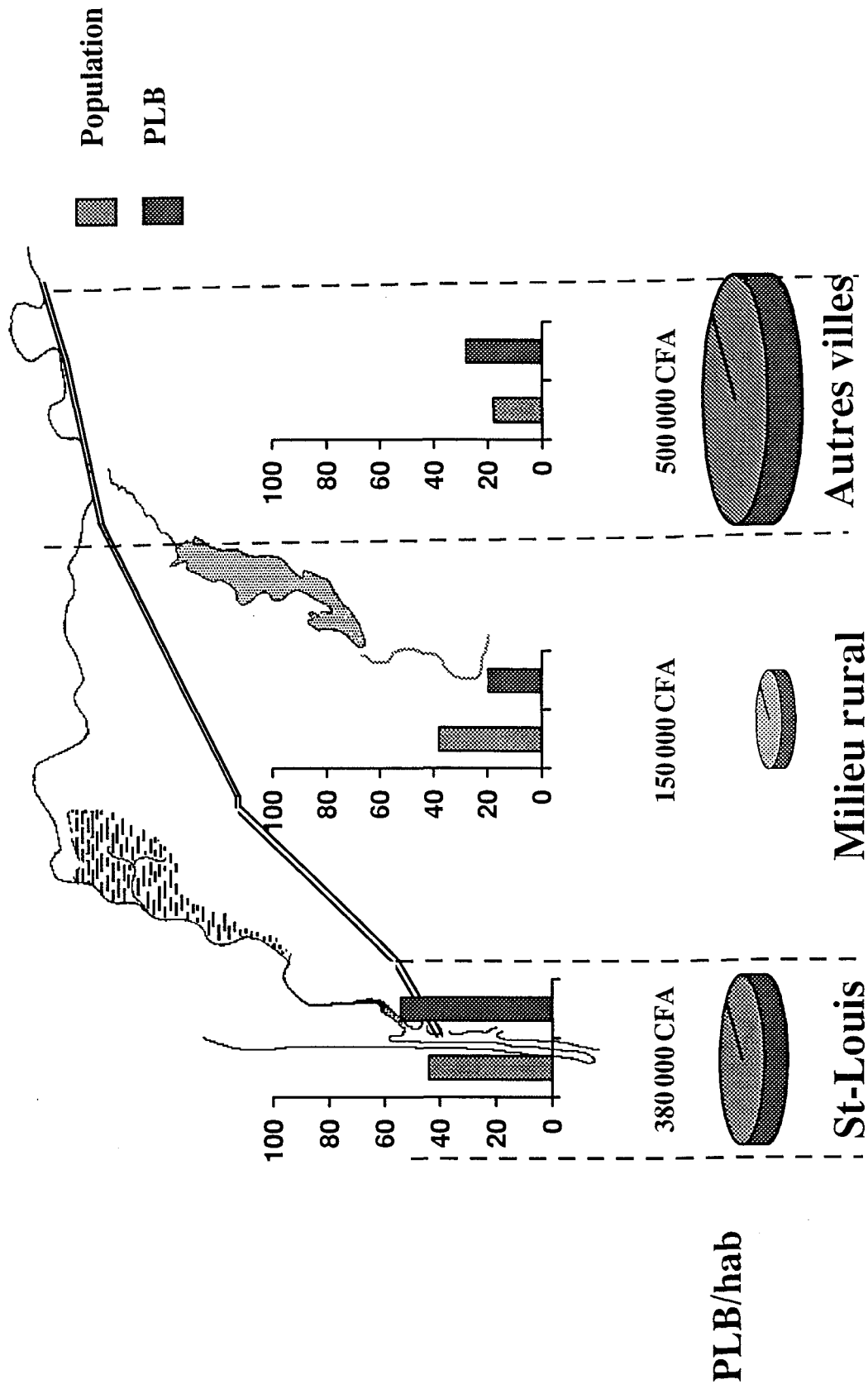


### Population par milieu en 1995





### Population et PLB en 1995 (en % du total départemental)



### Produit Local Brut 1995 (en mds de f. cfa)

